

Marc Lemay

Député fédéral

Circonscription
Abitibi-Témiscamingue



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Modifications à l'assurance-emploi

« C-50 NE RÉPOND PAS AUX BESOINS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC »

– Marc Lemay

Rouyn-Noranda, le 7 octobre 2009 – Le député d'Abitibi-Témiscamingue, **Marc Lemay**, dénonce les demi-vérités véhiculées par les conservateurs concernant le projet de loi C-50. Il réitère par la même occasion la nécessité de procéder à une réforme complète de l'assurance-emploi afin de rendre justice à tous les travailleurs mis en difficulté par la crise économique, dont les travailleuses et les travailleurs forestiers du Québec.

« La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences prétend que les modifications entraînées par C-50 permettront à 190 000 travailleuses et travailleurs de bénéficier de plus longues périodes de prestations, mais comme il en est trop souvent l'habitude avec ce gouvernement, celui-ci est incapable d'avancer une explication satisfaisante pour démontrer la véracité de ses chiffres », a dénoncé **Marc Lemay**.

« En dépit des demandes insistantes du Bloc Québécois, les fonctionnaires fédéraux ont eux-mêmes été incapables de justifier devant le comité parlementaire les chiffres lancés par la ministre au sujet des travailleurs qui seront touchés par les réformes. Au moment où 1,6 million de travailleuses et de travailleurs sont au chômage, le gouvernement Harper tente encore une fois de trafiquer la vérité pour camoufler son absence de volonté d'aider les travailleurs, surtout ceux du Québec, ce qui justifie les craintes du Bloc Québécois et de plusieurs organismes du Québec », a poursuivi **Marc Lemay**.

« Le Bloc Québécois est extrêmement préoccupé du fait que C-50 n'aura que peu d'impact au Québec. Le gouvernement Harper n'arrive pas à préciser quelles régions profiteront des modifications entraînées par C-50. C'est parce qu'il en va de son intérêt de ne pas apporter ces précisions. Encore une fois, on fait face à une initiative qui a été dessinée sur mesure pour les travailleuses et les travailleurs de l'industrie automobile concentrée en Ontario. Ce gouvernement sait très bien que la très large majorité des travailleuses et des travailleurs de l'industrie forestière ne répondront pas aux critères particuliers de C-50 et ne toucheront ainsi pas un sou de plus. La seule solution aux besoins du Québec c'est une réforme globale de l'assurance-emploi, comme le réclame depuis longtemps le Bloc Québécois », a conclu le député d'Abitibi-Témiscamingue.

- 30 -

Source : Nicole Côté, adjointe de Marc Lemay
Téléphone: (819) 762-3733 / 1-800-567-6433
Télécopie: (819) 762-8732 / 1-888-568-8732
Courriel : lemaym1@parl.gc.ca